

Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR

N° 192



Le groupe parlementaire de la France insoumise à l'Assemblée nationale regroupe les député-es appartenant au mouvement politique insoumis.

Cette contribution est issue du travail de parlementaires des commissions affaires économiques, développement durable et finances.

Contact :

**Groupe parlementaire de La France
insoumise**

groupe-lfi@assemblee-nationale.fr

Assemblée nationale, 126 Rue de
l'Université, 75007 Paris

Le point de vue du groupe parlementaire de la France insoumise à l'Assemblée nationale sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

Retard conséquent, absence d'une loi de programmation énergie-climat, totale déconnexion avec le budget proposé, concertation indigente... Les documents de planification énergétique et la concertation associée témoignent d'un cruel manque de volonté politique des gouvernements sous l'ère Macron.

Face à cela, le groupe parlementaire de la France insoumise réaffirme ses priorités : réduire notre empreinte carbone et notre consommation d'énergie par la sobriété et l'efficacité, renoncer aux paris technologiques illusoires, acter et accompagner la sortie des fossiles, planifier la sortie du nucléaire, accélérer le développement des énergies renouvelables et sécuriser leur industrie, tout en planifiant l'accompagnement budgétaire des objectifs fixés.

Un État hors la loi, qui tente d'imposer ses choix de politique énergétique par une concertation indigente

Malgré la contrainte légale d'avoir une Loi de Programmation Énergie Climat (LPEC) en juillet 2023 (votée dans la loi énergie climat de 2019), la France n'a toujours pas de LPEC à l'horizon.

À la place, le Gouvernement préfère passer en force par voie réglementaire, en publiant une Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et une Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) qui auraient dû découler des objectifs fixés dans une LPEC débattue et votée par le Parlement.

A cela s'ajoute une concertation indigente organisée sur la PPE et la SNBC. Le format de propositions de 140 caractères avec la possibilité d'indiquer son accord ou désaccord par un pouce en bas ou en haut démontre le manque de prise au sérieux de la démocratie participative par les différents Gouvernements Macron. Les sujets énergie et climat, déterminants dans la définition de nos modes de vie, méritent une réelle concertation éclairée. Laquelle déboucherait sur une planification qui fixe des objectifs permettant à tous les acteurs de se placer dans une trajectoire commune claire.

Face à cela, nos priorités :

Réduire notre empreinte carbone

Relativisons d'abord les annonces du Gouvernement quant à la baisse récente des émissions de gaz à effet de serre (GES). Conséquence de la crise des prix de l'énergie, celle-ci repose surtout sur une hausse de la précarité. De plus, cette apparente sobriété reflète en réalité la partie facilement atteignable de réduction des émissions de GES ; *a contrario* la décarbonation de l'industrie ou des transports pourraient aller beaucoup plus vite et plus loin.

La PPE fixe bien l'objectif de réduction de 50% des émissions brutes de GES d'ici à 2030, en comparaison avec 1990. Cependant, l'objectif de réduction de 55% des émissions nettes est un grand oublié des documents de planification énergétique ; la France contrevient alors à ses engagements européens.

Les émissions importées sont également un angle mort

de la PPE et de la SNBC, alors même qu'elles sont en constante augmentation. Il est urgent d'établir un objectif de long terme et fondé sur la science de réduction ces émissions.

Réduire la consommation d'énergie par la sobriété et l'efficacité planifiées

L'énergie la moins polluante est celle que nous ne consommons pas. Des gisements d'économie d'énergie existent mais réclament courage politique et planification : relocalisation de la part de l'économie qui répond à nos besoins pour éviter les coûts énergétiques de transport de marchandises, développement du transport collectif, isolation des bâtiments, définition démocratique des priorités des usages énergétiques. L'État doit impulser des politiques publiques de sobriété et d'efficacité énergétiques plus ambitieuses, et assurer des financements à la hauteur.

Acter et accompagner la fin des fossiles

Triste témoignage de l'irresponsabilité et de la procrastination macroniste, la PPE et la SNBC ne mentionnent pas de date de sortie du charbon et du gaz fossile.

Cette absence de planification et de volonté politique conduisent à l'annonce de la fermeture sèche des dernières centrales au charbon (Cordemais et Saint-Avold) alors que le Président de la République lui-même avait promis leur conversion à la biomasse en 2023. Ces fermetures sans conversion ou remplacement par des moyens décarbonés ne sont pas acceptables d'un point de vue social et sont absurdes d'un point de vue énergétique alors que le pays a besoin de produire plus d'électricité et que les réseaux très haute tension existent pour relier ces sites.

Renoncer aux paris technologiques inabordables, indésirables et irréalistes

La SNBC parie sur les technologies de captage et de stockage de carbone pour atteindre notre neutralité carbone en 2050. Nous appelons à la plus grande prudence vis-à-vis de ces technologies non matures, coûteuses, énergivores, à l'efficacité incertaine et de toute façon dérisoire. Promues par les industriels des énergies fossiles, elles risquent surtout de nous inciter encore à la procrastination.

Par ailleurs, la PPE continue de parier sur les petits

réacteurs nucléaires modulaires alors même qu'un audit du Haut-commissaire à l'énergie atomique confirme que la plupart d'entre eux ne verront jamais le jour, faute de maturité technologique, de réflexion sur l'amont et l'aval du parcours du combustible et de coût exorbitant. L'argent public doit cesser de financer ces chimères.

Planifier la sortie du nucléaire

Bien loin de garantir l'indépendance énergétique du pays, la feuille de route nucléaire proposée est illusoire. Minerai importé à 100%, paris technologiques et industriels, risque d'accident, accumulation des déchets, coûts démesurés, non résilience au changement climatique... Il est temps de sortir du dogme nucléaire comme énergie propre et infinie.

Alors que l'EPR de Flamanville n'est toujours pas connecté au réseau après douze ans de retard et un budget multiplié par six¹, la PPE3 s'engage dans l'impasse d'un nouveau programme d'EPR2 dont les plans ne sont pas prêts et dont les coûts s'annoncent déjà faramineux et seulement en partie estimés².

Par ailleurs, ces nouveaux réacteurs entreraient en service beaucoup trop tard pour lutter contre le changement climatique et pour remplacer ceux en fin de vie, exposant notre pays au risque de black-out et nous obligeant à importer massivement notre électricité.

Il est donc urgent de planifier la sortie du nucléaire et d'abandonner tout investissement dans le « nouveau nucléaire ».

Accélérer le développement des EnR pour viser un mix 100% renouvelable

La politique d'Emmanuel Macron nous a fait perdre 7 ans en matière de développement des énergies renouvelables (EnR). Le cabinet de la ministre de l'écologie a en effet confirmé que l'exécutif visait un développement de 35% d'EnR d'ici à 2030, alors que la Commission européenne lui avait fixé 44% comme objectif. Pas étonnant, puisque s'accumulent les retards de raccordement de gigawatts supplémentaires d'EnR, ainsi que dans la publication des textes réglementaires de la loi APER. Il est pourtant

impérieux d'engager une réelle planification du déploiement des énergies renouvelables, dont les technologies sont éprouvées, pour atteindre un mix énergétique 100% renouvelable et rompre avec notre dépendance aux énergies fossiles et fissile.

Il s'agit aussi d'un impératif pour le pouvoir d'achat des Français, dont les factures énergétiques ont doublé avec la crise internationale de l'énergie. C'est également un enjeu en matière d'emplois : plus d'un million³ sont à la clef de cette bifurcation.

Cet objectif est parfaitement crédible, comme l'attestent les travaux de l'Ademe⁴, de RTE⁵ et de Négawatt⁶, à condition de s'en donner les moyens. Doubler l'éolien, installer 144 GW de panneaux photovoltaïques contre 22 aujourd'hui⁷ et augmenter la production de bois énergie de 50% figurent dans ces plans et sont reprises dans la dernière version de notre programme présidentiel. Dans l'éolien maritime, l'objectif de 18 GW installé en 2035 doit être conforté et renforcé pour viser une installation de 2 GW par an. Nous soutenons également l'attribution d'au moins 1 GW d'hydrolien rapidement.

La planification qui permettra d'y parvenir devra organiser démocratiquement le déploiement des EnR, ce qui permettra de garantir leur désirabilité et le respect de la biodiversité, à l'inverse d'un développement anarchique soumis à l'unique recherche de rentabilité des acteurs privés. Il en va de même pour l'hydroélectricité où la France doit refuser la mise en concurrence voulue par la Commission européenne et engager au plus vite les investissements dans les capacités des barrages et le stockage (STEP).

Sécuriser l'industrie EnR

Réussir le 100% énergies renouvelables nécessite que l'État planificateur s'engage dans le développement des filières industrielles. Or, au printemps dernier, deux des dernières usines de fabrication de panneaux solaires en France, Recom-Sillia et Systovi, ont fermé. En 2018, une partie de l'activité de l'entreprise française Photowatt était délocalisée en Asie. D'ici à 2025, la Chine assurera 95% de la production de polysilicium de qualité solaire.

À rebours des politiques libérales responsables de cette catastrophe industrielle et écologique, nous proposons d'organiser l'émergence de filières

¹ Cour des comptes, 2020.

² Avis de la commission des affaires économiques sur le projet de loi de finances pour 2025.

³ Ademe, 2024.

⁴ Scénarios Ademe.

⁵ Scénario RTE MO.

⁶ Scénario Négawatt 2022.

⁷ Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, 2024.

nationales sur les segments stratégiques.

D'une part par la protection et le soutien au développement de ces filières : critères de contenu local français dans les appels d'offres, fonds d'aides ciblées à destination des segments stratégiques des chaînes de valeur, construction d'une base de données des sites industriels et entreprises stratégiques, contrôle des changements de structure actionnariale, soumission des fermetures de site à autorisation administrative et moratoire pour interdire le rachat par des puissances étrangères des PME innovantes du secteur de la production ou du recyclage des panneaux photovoltaïques et des éoliennes, nationalisation d'entreprises stratégiques... Un plan d'urgence est indispensable pour garantir la pérennité et le développement de la filière de l'éolien maritime, incluant la nationalisation de sites directement menacés par des plans de licenciements comme ceux de General Electric Vernova.

D'autre part par la formation, en planifiant le développement des formations et en facilitant l'accès à la formation continue pour l'ensemble des salariés. Ce travail devra être décliné localement et impliquer les représentants des branches et des travailleurs.

Et enfin par la recherche de pointe à fin d'expérimentation pour les technologies qui ne sont pas encore matures, mais aussi dans des projets de massification, en concentrant dans un premier temps l'effort sur les activités-clés pour le développement du photovoltaïque solaire : fabrication de polysilicium, de wafers, de cellules et de modules.

C'est pourquoi nous plaçons pour une réelle planification pluriannuelle écologique et budgétaire pour à la fois engager les moyens financiers suffisants à la bifurcation et aux respects de nos objectifs mais également donner de la visibilité aux filières professionnelles, notamment du bâtiment, qui doivent pouvoir s'organiser dans un cadre juridique et budgétaire stable.

Planifier l'accompagnement budgétaire des objectifs fixés

Si la SNBC et la PPE pourraient être des documents utiles de planification, ils ne sont suivis par aucune programmation budgétaire et restent donc bien souvent au stade de littérature. Pire encore, les dispositifs efficaces permettant d'accélérer la bifurcation écologique (Fonds vert, Fonds chaleur, MaPrimeRenov...) sont systématiquement des variables d'ajustement budgétaire de la part des gouvernements qui se sont succédés ces 7 dernières années, comme pour le PLF 2025. Au-delà de la sous-budgétisation de ces dispositifs, nous constatons un autre mouvement de désengagement budgétaire de l'Etat à travers le développement de dispositifs dits « extra-budgétaires » comme les certificats d'économie d'énergie (CEE) dont le fonctionnement opaque, l'absence de contrôle réel des résultats et les fraudes massives nous inquiètent.